



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

**Direction générale de l'alimentation
Sous-direction de la santé et de la protection
animale**
Bureau de la santé animale

Adresse : 251, rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15

Dossier suivi par : Pauline Favre

Tél. : 01 49 55 84 57

Courriel institutionnel :

bsa.sdspa.dgal@agriculture.gouv.fr

Réf. Interne : BSA/0805023/PF

NOTE DE SERVICE**DGAL/SDSPA/N2008-8114****Date: 20 mai 2008**

Classement : SA222.214

Date de mise en application : Immédiate

Annule et remplace : Sans objet

Date limite de réponse : 30 juin 2008

📄 Nombre d'annexe : 0

Degré et période de confidentialité : Tout public

Objet : Enquête épidémiologique nationale relative à la tuberculose bovine

Références : sans objet

Mots-clés : Tuberculose bovine – enquête épidémiologique

Résumé : Dans le cadre de la réflexion entreprise sur la refonte de la réglementation relative à la tuberculose bovine, le groupe de travail tuberculose a décidé de conduire une enquête épidémiologique nationale visant à mieux connaître les caractéristiques de la maladie sous sa forme actuelle. La mise en oeuvre de cette enquête a été confiée à l'ENVA. L'enquête est à renseigner à partir d'un questionnaire Sphinx disponible sur Internet, au plus tard **pour le 30 juin 2008**.

Destinataires

Pour exécution :

- Directeurs départementaux des services vétérinaires
- Directeurs départementaux des services vétérinaires
des chefs lieux de régions

Pour information :

- Préfets
- Inspecteurs généraux interrégionaux
- Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires
- Directeurs des Ecoles nationales vétérinaires
- Directeur de l'Ecole Nationale des services
vétérinaires
- Directeur de l'INFOMA

La situation de la tuberculose en France est favorable, avec une taux d'incidence de cheptels infectés de 0,032% en 2006, et la reconnaissance en 2000 du statut officiellement indemne du pays par la Commission européenne. Cependant l'éradication n'est pas atteinte. Un nombre non négligeable de foyers est encore diagnostiqué chaque année (83 cheptels nouvellement infectés en 2006). Par ailleurs la situation est inégale en France : Alors que certains départements connaissent effectivement une situation favorable, d'autres départements sont confrontés à une persistance voire une recrudescence de foyers.

Dans ce contexte, un groupe de travail (regroupant les DDSV, les LVD et les GDS concernés, la DGAL/BSA, l'ENVA, la FNGDS, la SNGTV et l'AFSSA) a été constitué en novembre 2007 pour conduire une réflexion sur l'adaptation des mesures de dépistage et de gestion des foyers de tuberculose bovine. L'objectif est de proposer des mesures de lutte appropriées et harmonisées, permettant d'aboutir à l'éradication de la maladie.

Afin de mieux cerner les causes de résurgence voire de rémanence, le groupe de travail a besoin de conduire une enquête épidémiologique au niveau national (plus large que l'analyse de la situation rencontrée dans les départements représentés), portant sur les caractéristiques des foyers de tuberculose bovine survenus en 2005, 2006 et 2007. En effet, les informations issues du rapport annuel nécessitent d'être complétées.

Aussi, considérant la volonté de permettre aux DDSV de disposer d'un dispositif de lutte actualisé et validé pour la prochaine campagne 2008/2009, il convient de renseigner **avant le 30 juin 2008** le questionnaire Sphinx figurant sur Internet à l'adresse électronique suivante :

<http://sphinx.educagri.fr/Alfort/tuberculosebovine/index.htm>

Il convient de compléter autant de questionnaires que d'APDI recensés en 2005, 2006 et 2007 dans chaque département.

L'élaboration, le suivi et la synthèse de l'enquête sont conduits par l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort. Pour toute question, je vous remercie de contacter l'ENVA : Martin DU BREIL ou Jean-Jacques Bénet, au 01 43 96 71 32.

Vous voudrez bien me faire part des éventuelles difficultés rencontrées dans l'application de ces instructions.

L'adjoint au sous-directeur de la santé
et de la protection animales

Yves DOUZAL